



## David Bergeron-Cyr Candidat à la deuxième vice-présidence

**Se donner les moyens de gagner nos batailles.** C'est ce qui motive mon engagement à défendre les droits des travailleuses et des travailleurs depuis plus de 20 ans et c'est aussi ce qui m'amène aujourd'hui à me présenter au comité exécutif de la CSN, au poste de deuxième vice-président.

Mon parcours syndical, c'est celui d'un militant de la base. À 18 ans, sur le plancher du centre de distribution du Groupe Jean Coutu à Longueuil, j'ai compris que c'était par la solidarité que mes camarades et moi allions réussir à obtenir de meilleures conditions de travail. J'ai donc participé activement, en 2001, à la fondation de mon syndicat local. Cette expérience a marqué mon parcours, puisqu'elle m'a fait prendre conscience qu'en s'organisant collectivement, nous toutes et nous tous, tra-

vailleuses et travailleurs, on se donne le pouvoir d'améliorer notre sort.

Depuis toutes ces années de militantisme, ma vision du syndicalisme a bien sûr évolué, tout comme le monde du travail et l'ensemble de la société québécoise, mais j'ai gardé une certitude : notre rapport de force réside dans l'action collective. Nous devons donc, d'abord et avant tout, si l'on veut gagner nos batailles, nous donner les moyens de construire notre rapport de force en augmentant le nombre de militantes et de militants dans nos rangs.

Pour y arriver, il nous faut combattre l'apathie et le cynisme ambiants en redonnant du pouvoir aux travailleuses et aux travailleurs. Il nous faut assurer une présence accrue sur le terrain, démocratiser au maximum nos pratiques, tra-

vailer en tout temps avec les membres à développer des façons de contrer les stratégies patronales ; voilà, selon moi, des actions concrètes à mettre de l'avant dès maintenant.

Vous le savez mieux que quiconque, les batailles à livrer et à gagner sont nombreuses pour les travailleuses et les travailleurs. Je pense tout d'abord à celle qu'on doit mener pour que plus jamais, quelqu'un ne soit blessé ou ne perde la vie au travail. En 2019, près de 200 personnes au Québec ont péri au travail. C'est inacceptable. Les enjeux de santé et de sécurité doivent être au cœur de notre action syndicale. Il nous faut impérativement nous assurer que nos environnements de travail soient sains pour toutes et tous, c'est la base.

Il y a aussi celle pour laquelle on ne peut jamais se permettre de baisser la garde : la bataille pour une société plus juste et plus équitable. Par nos efforts constants pour syndiquer un plus grand nombre de personnes, nous avons, à la CSN, un pouvoir bien réel sur le bien-être de la population. La syndicalisation, ça brise l'isolement des travailleuses et des travailleurs, ça entraîne une amélioration des conditions de travail et des salaires de tout le monde et ça permet aux salariées de faire respecter leurs droits. Pour toutes ces raisons, nous nous devons d'en faire une priorité.

Maintenant, camarades, ayons confiance en nous. Menons ensemble des luttes qui, petites ou grandes, changent nos vies au quotidien.

Tendons la main ;  
Levons le poing ;  
Organisons la solidarité.